076-217603661-20250402-DE2025-2-09-DE

Accusé certifié exécutoire

\undersigned Tarification funéraire

Réception par le préfet : 14/04/2025	ı
 D. Eli - K 4 4 (0.4 (0.00)	
 Publication : 14/04/2025	I

<u>Concessions</u>	Profes 2824/2625/20	Propositions 2025/2026
Concession 30 ANS	315.00	335.00
Renouvellement de Concession pour 15 ans	165.00	185.00
Droit de superposition à partir du 2ieme corps	100.00	120.00
Pour les corps supplémentaires aux concessions perpétuelles et centenaires existantes	370.00	390.00
Concession enfant 30 ANS	80.00	100.00
Renouvellement de Concession enfant pour 15 ans	45.00	65.00
Redevance scellement d'urne	55.00	75.00

À partir de 3 corps obligation de caveau

<u>Vacation de police</u>	Tarifs 2024/2025	Propositions 2025/2026
Vacation de police*	20 €	20 €

(*) l'article L.2213-14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit l'obligation de la présence d'un fonctionnaire de police pour les opérations funéraires de fermeture et de scellement de cercueil pour crémation ou « toute autre opération consécutive au décès » en tant que de besoin. L'article L.2213-15 de ce même code fixe le montant de cette vacation entre 20 et 25 euros. Il vous est proposé de fixer ce montant à 20€.

<u>Columbarium</u>	Tarifs 2024/2025	Propositions 2025/2026
Columbarium 30 ANS	950 €	970 €
Taxe de superposition au moment du dépôt de la 2 nd urne	105€	125€

<u>Cavurnes</u>	Tarifs 2024/2025	Propositions 2025/2026
Cavurne 30 ans	205.00	225.00
Au dépôt de la 2 ^{ème} urne	55.00	75.00
Renouvellement pour 15 ans	105.00	125.00